



CAISSE D'ÉCONOMIE STRATHCONA

COMMUNIQUÉ

Décembre 2003



Meilleurs vœux du président

Au nom de la Caisse d'économie Strathcona, meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour la Nouvelle Année.

David Oram

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Pour mieux vous servir, nos succursales seront ouvertes aux heures habituelles pendant la plupart du temps des fêtes. Cependant, elles seront fermées à compter de 13h00 les 24 et 31 décembre. Elles seront fermées toute la journée les 25 et 26 décembre, de même que les 1^{er} et 2 janvier.

Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos appels ou de vous servir en personne de 9h00 à 17h00 jusqu'au 23 décembre, les 29 et 30 décembre et de nouveau à partir du 5 janvier. Si votre transaction au guichet doit prendre plus que quelques minutes, n'oubliez pas de nous avertir à l'avance de façon à ce que quelqu'un soit disponible pour s'occuper de vous lorsque vous arriverez.

CONGRÈS DE L'APEQ

C'était vraiment agréable de voir un si grand nombre de membres à notre kiosque lors du congrès de l'APEQ : merci d'être venus nous voir. Plusieurs d'entre vous avez saisi cette occasion pour nous présenter de nouveaux collègues qui sont devenus membres de notre caisse et pourront de ce fait gagner le dépôt de 50 \$ à leur nouveau compte un peu plus tard ce mois-ci.

NOUVEAU NOM

Desjardins a rebaptisé sa carte Multiservices. Elle porte désormais le nom de Carte d'accès Desjardins. Bien entendu, vous n'avez pas à remplacer votre ancienne carte : elle reste toujours aussi utile, seul son nom a changé.

ACCÈSD

Chaque mois, de nouveaux noms s'ajoutent à la liste des institutions dont les membres de la caisse d'économie peuvent acquitter les factures électroniquement. Desjardins a maintenant conclu des ententes avec plus de 1 500 commerces et institutions dont les factures peuvent être payées régulièrement ou à l'occasion par téléphone ou sur le réseau Internet. Bien entendu, AccèsD vous permet également d'effectuer des

virements entre tous vos comptes. Et, plus récemment, il vous est possible d'effectuer un virement de votre compte à celui d'un tiers qui détient aussi un compte chez Desjardins ou une carte Visa de Desjardins.

Et tous ces services sont couverts par les frais forfaitaires mensuels de 1,25 \$.



TAUX EN VIGUEUR

PRÊTS PERSONNELS	8,75 %
PRÊTS DE CONSOLIDATION	10,75 %
MARGE DE CRÉDIT	7,00 %
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES	
1 an (ouvert)	5,75 %
2 ans (fermé)	4,50 %
3 ans (fermé)	4,65 %
4 ans (fermé)	4,85 %
5 ans (fermé)	5,35 %
DÉPÔTS À TERME *	
6 mois	1,75 %
1 an	2,50 %
2 ans	2,75 %
3 ans	3,25 %
4 ans	3,50 %
5 ans	4,00 %

* 2 000 \$ minimum. Taux sujets à changement sans préavis.

Intérêt mensuel : moins 0,25 % (123)

ARGENT ET VOYAGES

Si vous vous rendez aux États-Unis pendant les vacances, vous bénéficierez du taux de change le plus avantageux depuis de nombreuses années. Mais le problème est toujours de trouver le moyen le plus facile et le meilleur marché de se procurer ces billets verts.

Toutes les institutions financières incluent leurs frais et profits dans la marge entre le prix d'achat du dollar américain et son prix de vente. Par exemple, le taux de change récent du dollar américain s'établissait à 1,29 \$. Ce jour-là, Desjardins vendait le dollar américain à 1,31 canadien et l'achetait à 1,27 canadien.

Vous trouverez probablement le meilleur taux de change possible à votre banque ou caisse populaire avant votre départ. Vous obtiendrez le meilleur taux possible et les frais les moins élevés. (N'oubliez pas que de nombreuses institutions vous demandent de les prévenir à l'avance de l'achat de devises.) Mais se rendre à la banque n'est pas nécessairement la solution la plus simple.

Les chèques de voyage constituent un autre moyen sûr et bon marché de se procurer des devises étrangères. La Caisse d'économie Strathcona vous remettra des chèques de voyage sans aucuns frais, sauf pour les chèques à deux signatures, qui s'accompagnent de frais modestes. Les chèques de voyages sont disponibles en dollars canadiens, américains et australiens, en euros, francs suisses, livres sterling et yens. Avant de venir les prendre, n'oubliez pas de nous dire en quelles devises et dénomination vous désirez avoir vos chèques de voyage. Vous pourrez revendre vos chèques non utilisés à la caisse d'économie qui vous les achètera au cours du jour. L'inconvénient des chèques de voyage c'est que tous les commerçants ne les acceptent pas, et que certaines institutions financières imposent des frais lorsque vous les encaissez.

La carte d'accès Desjardins utilisée à un guichet automatique bancaire (GAB) à l'étranger est un moyen très pratique de se procurer des devises locales. Utilisez les guichets qui arborent les logos Visa et Plus.



Chaque fois que vous utilisez votre carte d'accès Desjardins à l'étranger, vous payez des frais fixes de 2,50 \$ (1,25 \$ au Canada). Vous avez droit à deux transactions par jour, à concurrence de l'équivalent de 500 dollars canadiens chacune en devises locales. Des frais supplémentaires peuvent être imposés par l'institution propriétaire du GAB.

Les retraits effectués depuis l'étranger sont tirés sur votre compte courant, de sorte que vous devez l'approvisionner en conséquence avant votre départ. Dans tous les pays, les GAB fonctionnent de la même façon mais, dans certains pays, le clavier ne contient pas de lettres. Si votre NIP est un mot, mémorisez la séquence de chiffres qui lui correspond : 1 pour Q et Z, 2 pour A, B et C, 3 pour D, E et F, 4 pour G, H et I, 5 pour J, K et L, 6 pour M, N et O, 7 pour P, R et S, 8 pour T, U et V et 9 pour W, X et Y.

Desjardins vous recommande d'emporter au moins trois cartes d'accès Desjardins, au cas où, pour quelque raison que ce soit, un GAB ne vous retournerait pas votre carte. Pour votre

propre sécurité, si vous voyagez en dehors de l'Amérique du Nord, assurez-vous que votre carte a été émise après mars 2000. La Caisse d'économie Strathcona peut vous faire de nouvelles cartes ou des doubles – appelez votre succursale pour de plus amples renseignements.

Utiliser sa carte de crédit à l'étranger pour obtenir des devises revient assez cher. Certaines compagnies de carte de crédit imposent maintenant des frais de change (de 1,6 % à 2,5 %) en plus des frais pour avance de fonds (de 1,25 \$ à 6,00 \$) et des frais imposés par l'institution propriétaire du GAB. Dans tous les cas, tout retrait en argent effectué sur une carte de crédit est considéré comme une avance de fonds, et des intérêts s'appliquent depuis le jour du retrait jusqu'au jour où le compte est réglé en totalité. Si on applique les règles en pratique dans une banque canadienne, un retrait de 500 \$ effectué à un GAB aux États-Unis avec une carte de crédit 20 jours avant la date du relevé (c'est-à-dire la date à laquelle le compte doit être acquitté) coûte 21 dollars canadiens, soit 4,2 % du montant de la transaction. Et cette somme ne comprend pas les frais inclus dans la marge de change. Malgré tout, vous pouvez avoir besoin de votre carte de crédit en cas d'urgence ou pour louer une auto, ou encore parce que c'est la seule forme de paiement acceptée. La carte de crédit a donc sa place dans votre poche. Un achat effectué par carte de crédit n'est pas considéré comme une avance de fonds : vous ne payez donc aucun intérêt jusqu'à la date d'échéance, mais vous pouvez encourir des frais de change.

Si vous devez absolument entrer en contact avec la Caisse d'économie Strathcona de partout au Canada, vous pouvez composer le 1-888-350-5111 pendant les heures d'ouverture. Si vous êtes à l'étranger, nous acceptons les appels à frais virés. Si vous devez rejoindre Desjardins (si votre carte a été volée, par exemple), composez le numéro sans frais 1-800-CAISSES de partout au Canada et aux États-Unis. Hors de l'Amérique du Nord, vous rejoindrez le service automatisé de Desjardins en composant le + 1-514-JACCESD (522-2373).



Lorsque vous partez en voyage, n'oubliez pas non plus votre carte d'assurance maladie. Certains hôpitaux et médecins des États-Unis acceptent votre carte et le taux qui leur est payé par la Régie de l'assurance maladie. Mais la plupart ne l'acceptent pas et vous demandent de payer comptant pour les soins reçus. Et vous devez demander le remboursement de ces dépenses lorsque vous êtes de retour. Vous devez également savoir que le Québec ne fait plus partie de l'entente de facturation réciproque des services médicaux avec les autres provinces canadiennes, et ne paiera les autres provinces que selon le taux en vigueur au Québec. De sorte que, dans les autres provinces, on vous demandera souvent de payer vous-même tous les frais. Lorsque vous serez de retour à la fin de vos vacances, vous devrez réclamer auprès de la Régie les montants qu'elle autorise pour les soins reçus. Ne manquez donc pas d'exiger des reçus détaillés.

Bon voyage !